

différence

À SAVOIR

LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE ET L'AUTISME

Avec une dizaine d'établissements et services (SESSAD, IME, FAM, MAS...) implantés sur tout le territoire, la Croix-Rouge française apporte une réponse aux personnes atteintes de troubles autistiques. À travers ses différents dispositifs, elle propose une approche globale et personnalisée pour permettre de trouver les solutions les plus appropriées aux personnes ainsi qu'à leur famille, entre le « tout domicile » et le « tout établissement ». La Croix-Rouge française s'est par ailleurs engagée dans une démarche de réflexion et d'innovation pour un meilleur accompagnement de l'autisme. Elle est notamment impliquée dans un projet de recherche scientifique en partenariat avec l'association Préaut (Programme de recherche et d'études sur l'autisme) qui vise à évaluer une méthode d'accompagnement et d'enseignement qui permettrait aux enfants atteints d'autisme d'accéder plus facilement à l'apprentissage des connaissances au sein d'établissements sanitaires et médico-sociaux. Elle participe également aux expérimentations nationales de la méthode A.B.A. et développe depuis plusieurs années le dépistage précoce ainsi que des structures pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle.



CHIFFRES CLÉS

Selon le comité national d'éthique et les nouvelles classifications, il y aurait environ 300 000 à 500 000 personnes touchées par des troubles autistiques en France.

En 2010, seules 75 000 personnes souffrant de troubles envahissants du développement (TED) étaient diagnostiquées et prises en charge dans le secteur médico-social. Moins de 20 % d'entre elles bénéficiaient d'un accompagnement au sein d'une structure spécialisée.



SOL'N : DEUX DISPOSITIFS POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES ENFANTS AUTISTES

Dans l'Hérault, l'Institut médico-éducatif (IME) La Maison de Sol'N et le Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD) Sol'N offrent des accompagnements personnalisés aux enfants atteints d'autisme.

L'IME, situé à Nissan-lez-Enserune, spécialisé dans l'accueil des enfants de 3 à 12 ans polyhandicapés ou porteurs de déficience intellectuelle, propose huit places en internat et en semi-internat pour les enfants autistes. Ceux-ci sont accompagnés avec des méthodes structurées (structuration du temps, de l'espace, des activités...) qui rassurent les enfants et permettent l'acquisition des savoirs. À Boujan-sur-Libron, le SESSAD offre quant à lui à 25 enfants de 3 à 18 ans un service d'accompagnement précoce et de soutien à l'inclusion scolaire et sociale. Intervenant dans un périmètre de 30 kilomètres, ses professionnels se déplacent afin de travailler avec les différentes personnes qui accompagnent les enfants autistes dans leur vie quotidienne (à l'école, à la maison, etc.). Le SESSAD permet de favoriser, dans la mesure du possible, le maintien de ces enfants dans un milieu de vie « ordinaire » et de leur garantir une forme d'autonomie. Complémentaires l'un de l'autre dans leurs actions, l'IME La Maison de Sol'N et le SESSAD Sol'N proposent ainsi un accueil personnalisé qui s'adapte à la nature du trouble autistique et aux souhaits des enfants et de leurs familles.